



MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LE PROJET *UN MILIEU OUVERT SUR SES ÉCOLES* DE LA *TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE BORDEAUX-CARTIERVILLE*, DÉPOSÉ DEVANT L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL, DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES PLACES L'ACADIE ET HENRI-BOURASSA. (PROJET MÉTROPOLITAIN PM08-006)

Le jeudi, 12 février 2009

Mme la Présidente,

Je suis ici aujourd'hui comme représentant du projet *Un milieu ouvert sur ses écoles* qui œuvre depuis 2002 au sein de la *Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville*.

Par la présente, nous souhaitons témoigner notre accord et offrir notre appui aux différentes préoccupations, demandes et recommandations se trouvant à l'intérieur du mémoire déposé par le CLIC (Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville). En voici quelques-unes :

- La demande d'un engagement par la Ville de Montréal à réserver plus d'unités de logement social portant ainsi le pourcentage à 32% de logement sociaux sur le site;
- La demande d'un engagement à verser une indemnité équivalente à la différence de loyer aux familles à faible revenu ayant été déplacées et étant en attente de leur retour sur le site;
- La demande que tous les efforts soient déployés afin de retracer les ménages qui ont déménagés récemment afin qu'ils puissent se prévaloir de leur droit de retour;
- La préoccupation face à la densité et la mixité de population sur un même site et de fait face aux ères communes de détente, de divertissement et de rencontre qui se doivent d'être pensées maintenant, avant la construction, afin d'assurer une qualité de vie pour tous;
- La demande que les décisions prises en regard au parc urbain ainsi qu'aux autres ères communes soient prises en consultation avec les résidents et les partenaires du milieu;
- Les différents commentaires favorisant la construction d'une salle communautaire et la priorité d'accès au CPE pour les résidents;
- Les préoccupations face à la barrière acoustique afin qu'elle soit efficace, qu'elle contribue à conserver un niveau sonore acceptable et ce même pour les résidents aux étages supérieurs.

- La recommandation afin de sécuriser la bretelle d'accès du boulevard l'Acadie et Henri-Bourassa afin que les familles et les enfants puissent circuler en toute sécurité.

Enfin, nous voudrions terminer par une anecdote du comité de travail, qui nous paraît résumer de manière symbolique les PAHB.

Lors d'une réunion à la S.H.D.M, alors que les membres du comité débattaient sur la sécurité des enfants aux Places, le représentant des résidents a sorti de son sac une brique, en expliquant que le site en démolition n'avait pas été suffisamment sécurisé, et que comme lui, tout le monde pouvait y avoir accès. Sa brique, qu'il brandissait sous le regard inquiet des autres membres, en était la preuve ! Rapidement des moyens ont été mis en place pour résoudre la situation et le site est devenu sécuritaire.

Cette anecdote nous montre qu'il y a eu une place où chacun, à sa manière, a eu le droit de s'exprimer. Qu'il a été possible d'influencer le processus de développement des P.A.H.B parce que nous avons accepté, tous ensemble, de nous asseoir pour dialoguer même si les rapports de force n'ont pas toujours été égaux. C'est la preuve, et c'est l'idée que nous voudrions garder de tout ce processus, que pour bâtir l'avenir il faut se concerter.

---

**Xavier Curnillon**

Au nom d'*Un milieu ouvert sur ses écoles*

Projet de la *Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville*